

ANTENNE LOCALE DE ROCHE LA
MOLIERE
PROTECTION CIVILE DE LA LOIRE



**Une formation, un dispositif
de premiers secours,
n'hésitez plus ! Appelez nous,
nous discuterons ensemble
pour répondre à vos besoins !**

**Appelez le 06.67.72.39.96.
pour une formation
Appelez le 06.79.53.04.20
pour un poste de secours
ou écrivez nous adpcrlm@voila.fr**



**32, rue Victor Hugo
42230 ROCHE LA MOLIERE
Mèl : adpcrlm@voila.fr**

Site internet : <http://adpcrlm.voila.net>

La Protection Civile en France est une importante association, reconnue d'utilité publique, agréée de sécurité Civile par arrêté du 30 août 2006, paru au journal officiel le 3 septembre 2006.

Elle regroupe 32.000 bénévoles, femmes et hommes, de tous les horizons, qui au travers de leur engagement, de leur formation et de leur expérience sont de véritables professionnels des secours.

Ces bénévoles, secouristes, médecins, infirmiers, équipiers secouristes, agents administratifs, techniciens, moniteurs, experts et cadres interviennent dans la formation du grand public aux premiers secours, dans les missions de secours en complément des services publics, et dans les missions d'aide humanitaire et sociale.

La Protection Civile se compose de trois échelons :

- National : Fédération Nationale de Protection Civile (FNPC).
- Départemental : Associations Départementales de Protection Civile (ADPC).
- Local : les antennes de Protection Civile.

La Protection Civile est présente dans 90 départements de France métropolitaine (dans lesquels elle compte 480 antennes) ainsi que dans 6 départements et territoires d'outre mer.

L'association Départementale de Protection Civile de la Loire (ADPC42) existe depuis 1963 et est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

L'antenne locale de Roche la Molière existe depuis 1997 ; composée de secouristes bénévoles (secouristes et équipiers secouristes, équipiers socio-psychologiques), elle s'occupe de mettre en place des postes de secours pour encadrer diverses manifestations, à la demande des mairies ou des organisateurs.

Les cinq moniteurs et trois monitrices diplômés de l'antenne de Roche la Molière dispensent des formations aux premiers secours : l'IPS (Initiation aux Premiers Secours dans les écoles), le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), des sessions PSE1 (secouriste), PSE2 (équipier secouriste), des formations SST (Sauveteurs Secouristes du Travail).

Installation de défibrillateurs

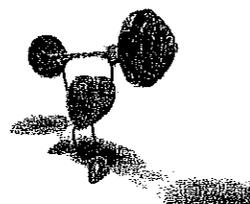
La municipalité vient d'installer cinq défibrillateurs. Quatre sur les sites sportifs (stade Louis Berger, Halle des Sports, gymnase de la Varenne, gymnase de Grangeneuve) et un place de la mairie.



Dans un souci d'accès au plus grand nombre et à chaque instant, ces défibrillateurs, installés dans des boîtiers sous alarme, ont été placés à l'extérieur de chaque infrastructure. Une signalétique vous aidera à localiser leur emplacement sur les différents sites.

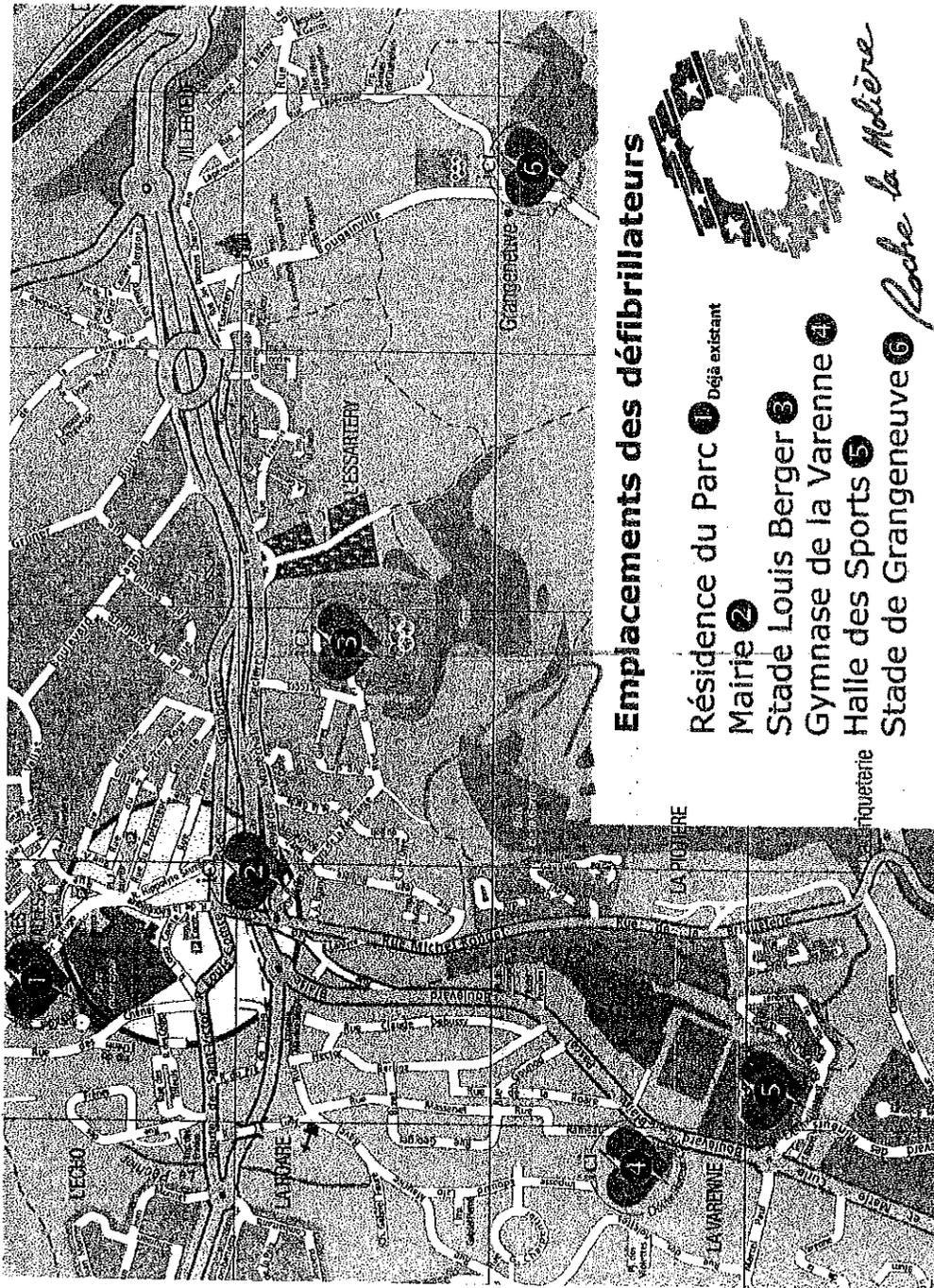
La ville de Roche-la-Molière et l'OMS (office municipal des sports), en partenariat avec l'ADPC (association de protection civile de Roche-la-Molière), vont proposer des formations sur les différents sites sportifs à l'ensemble de la communauté sportive associative de notre ville (présidents et dirigeants de clubs).

La société Schiller quant à elle, assurera des formations en direction du personnel municipal.



L'information de ce samedi 3 décembre a pour objectif de vous familiariser avec ces appareils et de vous encourager à suivre une formation éventuelle.

Grâce à des gestes simples, chacun de nous peut sauver des vies...
Chaque année en France, ce sont plus de 50 000 personnes qui sont victimes d'un arrêt cardiaque. Or, on ne le sait que très rarement, mais le cœur peut repartir si un massage cardiaque est effectué dans les toutes premières minutes, suivi d'un choc électrique si nécessaire, délivré par un défibrillateur.



Emplacements des défibrillateurs

- Résidence du Parc ① Déjà existant
- Mairie ②
- Stade Louis Berger ③
- Gymnase de la Varenne ④
- Halle des Sports ⑤
- Stade de Grangeneuve ⑥

Roche la Moëre